

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex  
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74  
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

1. Commande publique

1.1 Marché publics

N° 55-2024

**DECISION DU MAIRE**

**Signature de la proposition financière de WICONNECT pour la maintenance de la borne wifi de la salle de la Risle allant du 25 décembre 2023 au 24 décembre 2024.**

Le Maire de la ville de Pont-Audemer,

VU l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales,  
VU l'article L. 2194-1 du Code de la Commande publique,  
VU l'article R. 2194-6 du Code de la Commande publique,  
VU la délibération du Conseil Municipal 101-2022 en date du 14 décembre 2022 portant délégation au Maire en matière de marchés publics,

**CONSIDERANT** que la maintenance de la borne wifi est essentiel au bon fonctionnement de la salle de la Risle.

**DECIDE** décide de signer la proposition financière de la société WICONNECT, 4 rue Monge, Pôle d'Activités d'Ecouves, 61000 Alençon, d'un montant de 90 € HT par an, soit 108 € TTC par an allant du 25 décembre 2023 au 24 décembre 2024.

Fait à Pont-Audemer, le 6 mars 2024

Le Maire.



Alexis DARMOIS

